
SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 6-1-73 (2020)
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

1. Adoption du second projet de règlement

Lors de la séance du conseil municipal tenue le 11 janvier 2021, le conseil a adopté, par résolution, le second projet de règlement numéro 6-1-73 (2020) intitulé « Règlement modifiant le règlement de zonage concernant les conditions particulières applicables à l'entreposage extérieur dans les zones commerciales C-101, CV-212 (P), C-508 et C-603 ».

2. Objet du second projet de règlement

Ce second projet de règlement a pour objet de prévoir des dispositions particulières applicables à l'entreposage extérieur sur un site occupé par un commerce para-agricole. Ces dispositions, qui s'appliquent dans les zones commerciales C-101, CV-212-P, C-508 et C-603, visent à améliorer la qualité des aménagements extérieurs afin de protéger l'aspect visuel des principaux axes de circulation.

3. Demande de participation à un référendum

Ce second projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Une telle demande peut provenir des zones concernées C-101, CV-212-P, C-508 et C-603 ainsi que des zones qui leur sont contiguës.



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COATICOOK

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Geneviève Dupras, greffière de la Ville de Coaticook, certifie que j'ai affiché une copie de l'avis public ci-contre près de la porte principale de l'hôtel de ville le 12 janvier 2021 en conformité à l'article 345 de la *Loi sur les cités et villes* et que cet avis a été publié sur le site internet de la Ville de Coaticook du 12 janvier 2021.

Donné à Coaticook, ce 12 janvier 2021.

La greffière,

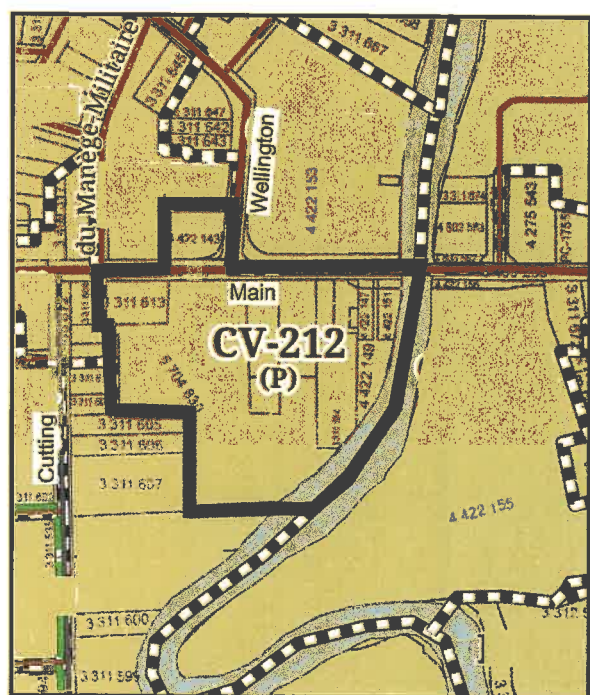
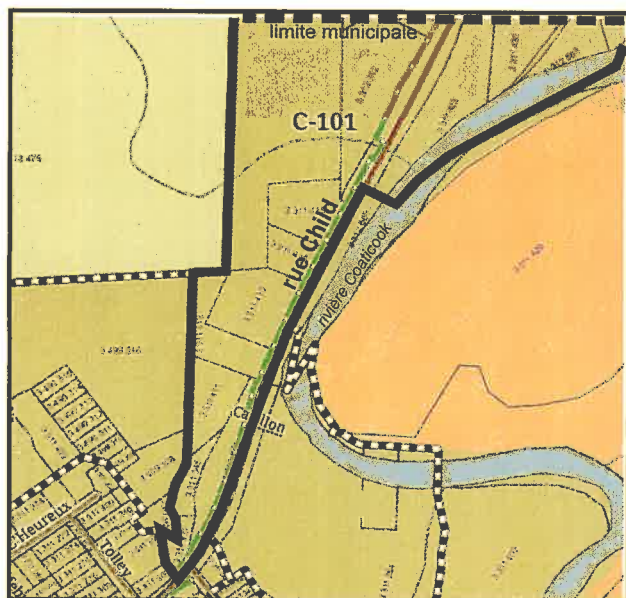
Geneviève Dupras

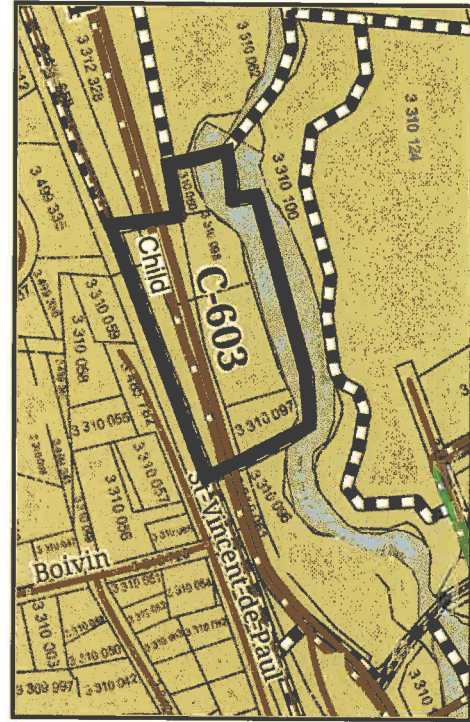
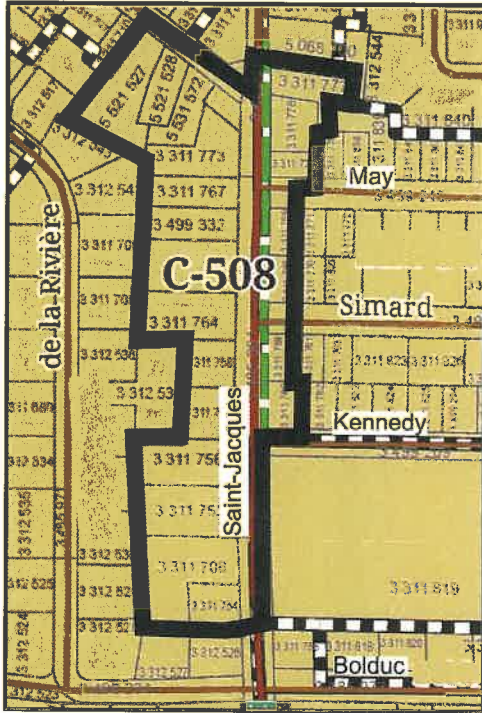
Zones concernées	Zones contiguës
C-101	AR-102, RA-103, C-104, P-105, REC-906, AR-915
CV-212 (P)	CV-209 (P), CV-211 (P), PCV-213 (P), P-310, RC-410 (P), C-501-3
C-508	C-501-2, RB-502, RA-503, RC-507, RA-509, C-513, C-515
C-603	P-306, RA-601, P-604, RC-613

La demande vise à ce que le règlement soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique, ainsi que de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide.

4. Description des zones concernées

Les croquis ci-joint illustrent la délimitation des zones concernées. La délimitation des zones contiguës peut être consultée sur le plan de zonage disponible sur le site internet de la Ville, sous l'onglet *Avis publics*.





5. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit:

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21 ;
- être reçue à l'hôtel de ville au plus tard le 8^e jour qui suit la date de publication du présent avis.

La demande doit être transmise par la poste à l'adresse suivante :

Madame Geneviève Dupras
Ville de Coaticook
150, rue Child
Coaticook (Québec) J1A 2B3

ou par courriel à l'adresse g.dupras@coaticook.ca

6. Absence de demande

Si les dispositions concernées ne font l'objet d'aucune demande valide, celles-ci pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

7. Consultation du projet de règlement et renseignements permettant de déterminer quelles personnes intéressées ont le droit de signer une demande

Le projet de règlement est disponible pour consultation sur le site internet de la Ville, sous l'onglet *Avis publics*. Toute personne peut obtenir les renseignements permettant de déterminer quelles personnes intéressées ont le droit de signer une demande ou obtenir toute information supplémentaire sur le projet de règlement en appelant au numéro (819) 849-2721.

DONNÉ à Coaticook, ce 12^e jour du mois de janvier 2021.

La greffière

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Geneviève Dupras', with a large, stylized initial 'G'.

Geneviève Dupras